

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup pour l'implantation d'une collecte des matières résiduelles organiques visant à valoriser les matières résiduelles organiques et à réduire les émissions de dioxyde de carbone

Le 16 avril 2010, Rivière-du-Loup (Qué.) – Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Île-du-Prince-Édouard), et Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, ont annoncé aujourd'hui que le Fonds municipal vert^{MC} (FMV) a octroyé un prêt et une subvention à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup. Le financement de 4 400 000 \$ permettra à la MRC d'implanter une collecte des matières résiduelles organiques et d'aménager un site de digestion anaérobie afin de valoriser ces matières organiques et de réduire ses émissions de dioxyde de carbone.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Stewart. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur les plans environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Généreux. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Après avoir réalisé en 2007, grâce au soutien financier de la FCM, une étude de faisabilité portant sur les différentes possibilités de valorisation des matières organiques, la MRC de Rivière-du-Loup implantera une collecte des matières résiduelles organiques et aménagera un site de digestion anaérobie de ses déchets organiques, afin de valoriser 61 % de ces déchets produits sur le territoire de la MRC. On prévoit obtenir cette amélioration substantielle, par rapport au taux de valorisation actuel de 19 %, au cours de l'année 2013.

La digestion anaérobie – un procédé de dégradation biologique de la matière organique en l'absence d'oxygène – produit des biogaz qui sont ensuite transformés par épuración en biométhane, un carburant vert pour les véhicules. De plus, le digestat résultant de ce procédé pourra notamment être utilisé comme engrais pour les terres agricoles avoisinantes.

« Ce projet, réalisable grâce à l'appui financier du FMV, entraînera une réduction annuelle des émissions locales de 7 445 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone, a dit Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup. La digestion anaérobie des matières résiduelles est une approche novatrice en Amérique du Nord, et de nombreuses autres municipalités pourront tirer des enseignements utiles de notre expérience. »

Le Fonds municipal vert est une dotation financée par le gouvernement du Canada et gérée par

la Fédération canadienne des municipalités. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup

Michel Lagacé
Préfet de la MRC et président de la SÉMER
Tél. : 418 867-2485, poste 229
Télé. : 418 867-3100
Courriel : administration@mrc-riviere-du-loup.qc.ca
www.riviereduloup.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Lorie Boucher
Gestionnaire, Communications et Marketing
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6298
Télé. : 613 244-1515
Courriel : lboucher@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Margaux Statsny
Directrice des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447